

Un projet de centrale photovoltaïque en Dordogne devant le tribunal administratif

Le rapporteur public préconise l'annulation de l'autorisation de défrichement accordée pour un projet localisé à Lanouaille

Il faudra patienter environ trois semaines pour savoir ce qu'il advient du projet de centrale photovoltaïque en gestation du côté de Lanouaille, en Périgord vert. Après la mobilisation de plusieurs collectifs est venu le temps de la justice administrative. Mardi 15 avril, une audience s'est tenue au tribunal administratif de Bordeaux.

Le pétitionnaire mais également les opposants ont été entendus. Les requêtes formulées par les particuliers ont été considérées comme irrecevables, contrairement à celle formulée par la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest (Sepanso). Parmi ses adhérents, le collectif citoyen Nature en CCILAP (pour Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord), fer de lance de la contestation sur le terrain.

Régularisation ?

La Sepanso était représentée par Me François Ruffié, qui indique : « Le projet fait 35 hectares mais jouxte un massif de 110 hectares. Pour nous, cela porte atteinte à la destination forestière du lieu. »

Le rapporteur public a conclu à l'annulation de l'autorisation de défrichement accordée par les services de l'État. « C'est un préalable du permis de construire », insiste Me Ruffié. Précision qui a son importance, ce même rapporteur public préconise de surseoir à statuer pendant neuf mois pour laisser le temps au pétitionnaire de régulariser la situation. L'avocat de la Sepanso reprend immédiatement : « Il a indiqué que nous étions aux limites de la régularisation. »

Sur le fond, la Sepanso pointe également l'absence de zones tampons entre les îlots de biodiversité, proposés par le porteur du projet, et les panneaux photovoltaïques. Me Ruffié s'empresse de préciser : « Une association de défense de l'environnement comme la Sepanso n'est pas opposée aux énergies renouvelables dans la mesure où on ne les met pas en pleine nature, là même où il y a des espèces protégées. »

La décision est attendue au début du mois de mai.

Dordogne : un projet de centrale solaire mobilise des opposants

Des habitants vont se réunir dimanche 6 mars contre un projet de parc photovoltaïque au sol, du côté de Lanouaille

Dordogne : les opposants à une centrale photovoltaïque « n'abandonnent pas le combat »

Plusieurs dizaines de personnes ont exprimé leur mécontentement à Lanouaille, dans le Périgord vert, et des banderoles ont été plantées au bord de la départementale.

Par Clément Bouynet

Publié le 16/04/2025 à 7h00